

ROYAUME DU MAROC  
-----  
OFFICE MAROCAIN DE LA PROPRIETE (19)  
INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE  
-----



المملكة المغربية  
-----  
المكتب المغربي  
للملكية الصناعية والتجارية  
-----

## (12) FASCICULE DE BREVET

(11) N° de publication : **MA 35482 B1** (51) Cl. internationale : **B60R 25/102; B60R 25/01**

(43) Date de publication :  
**02.10.2014**

---

(21) N° Dépôt :  
**35718**

(22) Date de Dépôt :  
**07.03.2013**

(71) Demandeur(s) :  
**BOURAMDANE ABDELLAH, VILLA 164 LOT ESSALAM 1 EL JADIDA (MA)**

(72) Inventeur(s) :  
**BOURAMDANE ABDELLAH**

(74) Mandataire :  
**BOURAMDANE ABDELLAH**

---

(54) Titre : **SYSTEME D'ALARME-AUTO PAR GSM INTEGRE SAGSMI (WIWI3)**

(57) Abrégé : Il s'agit d'un dispositif d'alerte par appels téléphoniques émis d'un portable installé dans le véhicule vers le portable du propriétaire une fois l'une des quatre portière du véhicule exposé au vol ouverte.

**L'ABREGE**

Il s'agit d'un dispositif d'alerte par appels téléphoniques émis d'un portable installé dans le véhicule vers le portable du propriétaire une fois l'une des quatre portière du véhicule exposé au vol ouverte.

## **SYSTEME D'ALARME-AUTO PAR GSM INTEGRE SAGSMI (WIWI3)**

### **DESCRIPTION DE L'INVENTION**

Il s'agit d'un dispositif de prévention contre les vols des automobiles par émission d'appels avertisseurs au propriétaire depuis un GSM installé dans le véhicule.

La technique antérieure consiste à lancer des avertissements sonores visant spécialement l'effrayamment du malfaiteur potentiel. Néanmoins elle n'est sans porter de graves préjudices à l'environnement comme au voisinage. La sensibilité de ce système joue contre sa fiabilité ( un chat sautant sur le toit d'un véhicule doté de ce système peu le déclencher en pleine nuit avec toutes les conséquences qui en découle), d'où la solution apportée par le nouveau système, visant essentiellement le propriétaire comme étant le premier concerné par l'événement, et ce en lui lançant des appels sur son portable à partir du GSM placé dans la voiture, et à lui de prendre la décision qu'il jugera nécessaire dans de telles circonstances.

L'application industrielle du nouveau système s'avère techniquement très simple et non couteuse, du moment où il s'agit d'une simple transformation effectuée sur les touches d'un GSM classique les transformant en points de prise de contact, à relier par des fils électriques à un contacteur conçu à transformer les contacts en appels vers le GSM du propriétaire. Il s'avère nécessaire, néanmoins de signaler que la carte SIM dont le système est doté, ne doit recevoir aucun appel ou message extérieur au risque de le bloquer. Le fil contacteur (1) sur la figure III est conçu à effacer tout appel ou message rentrant,

mais pour plus de précautions, il y'a lieu de demander à l'opérateur choisit par le constructeur de bloquer les appels ou messages rentrant à fin d'assurer une fiabilité totale.

Le dispositif est composé de :

**Un boîtier émetteur (fig I) comportant :**

-1 GSM à touches ordinaires (1), dont la verte (yes) et la rouge (c) sont reliées au contacteur par trois fils électriques, deux sortant de la verte et un sortant de la rouge.

-1 Chargeur-auto ordinaire (2), permettant de garder le GSM constamment chargé.

**Contacteur à triple phases (fig II) composé de :**

-Un levier pivotant métallique (3) relié à un cordon en acier (4) et attaché à un ressort (5) permettant le retour du levier.

-Deux pièces métalliques (6 et 7) reliées par un fil électrique permettant la deuxième et troisième phase de contact.

-Une pièce métallique en cuivre souple (8), dont une face est plastifiée afin d'éviter le contact au retour du levier au risque d'interrompre l'appel.

Le contacteur ainsi conçu, est placé sous les garnitures des quatre portières du véhicule (fig III, 9) et relié par un cordon en acier (10) au mécanisme de fermeture de la voiture (11).

## REVENDEICATIONS

- 1- Il s'agit d'un dispositif d'alerte par émission d'appels téléphoniques vers le portable du propriétaire, caractérisé en ce que le GSM émetteur d'appels est installé dans la voiture. Procédé qu'aucune technique antérieure n'a utilisé à notre connaissance.
  
- 2- Le dispositif d'alerte selon la revendication 1 est activé par un contacteur caractérisé par ses triples phases de contacts, permettant la mise en fonction du système. Il est installé sous la garniture des quatre portières du véhicule.
  
- 3- Le dispositif d'alerte selon les revendications 1 et 2, est caractérisé en ce qu'il pourrait être utilisé sous d'autres formes tels que les cas d'intrusion par :
  - L'ouverture d'une porte,
  - D'une fenêtre,
  - D'un tiroir,
  - D'un coffre-fort ou autres.

Fig. I

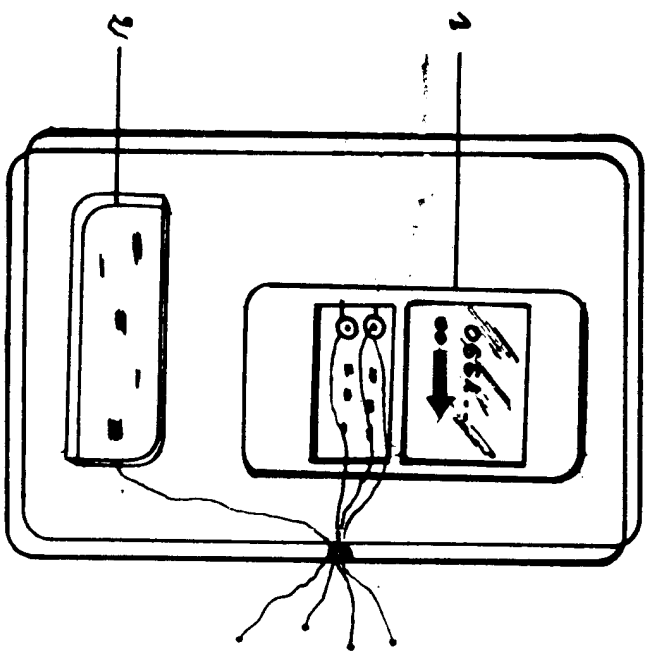


Fig. II

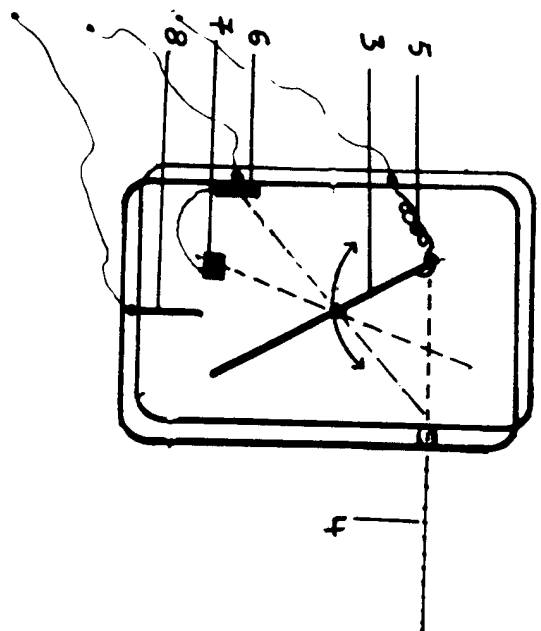


Fig. III

